



Droit administratif trespur public et la comunne

Par mumu, le 29/03/2010 à 22:16

]Bonjour,

j ai un probleme avec le trespur public et comunite des comunnes de mon ancien logement j ai demenage il y a 4 ans et il me demande toujours a paye les ordures menagere car aparament ils on perdu la benne et je leur deja envye des lettres recommande il y a 2 ans je leur est demande de faire une enquete au pres des nouveau locataire et comme je n avais plus de nouvelle de leur part je pensait que c etait regle et la je recois un courrier d un huissier en disant que doit regle 179euro pour les ordures menagere de l annee2008/2009 que je n ai jamais de factures depuis 3 ans je leur renvoye une letrrre recommande en disans que je comprenais pas et la seule chose qui mon envoye c est les factures de 2008/2009 je ne comprend pas pourquoi il continu a me harcele piusque je suis partie depuis 4ans je ne c est plus qoui faire pour me faire comprendre j ai peur que l huissier vienne un jour sonne a ma porte et quand je ne veux pas paye ces factures qui me concerne pas quel conseil pouvez vous me donner ou les demarche a suivre

merci pour tout